

Les Nouveaux Constructeurs

Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2014 - Documents préparatoires

BOULOGNE-BILLANCOURT, Vendredi 18 avril 2014 : Les actionnaires de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS sont convoqués en Assemblée Générale Mixte.

A ce titre, LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS informe ses actionnaires que :

- L'avis de réunion valant convocation de cette Assemblée Générale Mixte, comportant le projet des résolutions, a été publié le 16 avril 2014 au " Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ".
- Les documents qui seront présentés à l'Assemblée Générale, savoir :
 - Rapport du Directoire sur le projet des résolutions
 - Rapport de gestion du Directoire sur l'activité de la société et la gestion du Groupe
 - Comptes sociaux de l'exercice clos le 31-12-2013
 - Comptes consolidés de l'exercice clos le 31-12-2013
 - Rapport du Conseil de Surveillance sur les comptes
 - Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au contrôle interne
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
 - Liste des conventions courantes
 - Rapport du Directoire sur les options d'achat d'actions et les actions gratuites
 - Résultats financiers sur les cinq derniers exercices
 - Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées
 - Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion
 - Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des actions de parrainage et de mécénat
 - Statuts à jour
- Nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la Société
- Le formulaire de vote par correspondance
- Le Document de référence du Groupe portant sur l'exercice 2013

Sont disponibles sur le site de la Société :

<http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/assemblee-generale.html>

Tout actionnaire peut demander à la Société l'envoi du Document de référence 2013 et plus généralement, de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale au siège de la Société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS :

Service Juridique
50 route de la Reine
92100 Boulogne-Billancourt

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

La société, fondée par **Olivier Mitterrand**, est un acteur important de la promotion de logements neufs et de bureaux, en France et dans deux pays européens.

Depuis 1972, **Les Nouveaux Constructeurs** a livré près de 70.000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger. Solidement implanté en France, sa présence dans six des principales agglomérations du pays, ainsi que la qualité de ses programmes ont permis à **Les Nouveaux Constructeurs** de devenir l'un des noms reconnus de la profession.

Les Nouveaux Constructeurs est coté sur NYSE-Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B, code "LNC" - code ISIN : FR0004023208) et fait partie de l'indice SBF 250.

Retrouvez tous les communiqués de presse **Les Nouveaux Constructeurs** à l'adresse internet suivante : <http://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/informations-financieres/communiques-de-presse.html>.

CONTACTS

Relations Analystes et Investisseurs

Les Nouveaux Constructeurs

Paul-Antoine Lecocq

Directeur Délégué Finances

Tél : 01 55 60 45 45

Courriel : palecocq@LNC.fr

Relations Media

Les Nouveaux Constructeurs

Marie Mitterrand

Responsable de la Communication

Tél : 01 77 45 37 70 / 06 25 93 84 41

Courriel : mariemitterrand@LNC.fr